

CAHIER D'ACTEURS COMMUN AUX DEUX DÉBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Janvier 2011

CITOYENS DE JOUY EN JOSAS

Citoyens
de
JOUY EN JOSAS

« Citoyens de Jouy en Josas » est un regroupement de personnes désireuses de défendre les intérêts de Jouy-en-Josas et de ses habitants.



CITOYENS DE JOUY EN JOSAS

Christophe Brosteaux
Tél. : 06 87 31 68 03
jouy-en-josas@live.fr

Pour l'amélioration de la qualité de vie et la préservation de l'environnement

Jouy-en-Josas est protégé par l'actuelle réglementation d'une urbanisation galopante et de ses méfaits : Vallée de la Bièvre et terres agricoles du plateau de Saclay. En réalité, nous devons faire le constat suivant :

- le manque de transports en commun Nord-Sud engendre déjà actuellement un trafic de transit très important à travers la commune ;
- les constructions en cours sur Saclay-Val d'Albion contribuent à aggraver la situation ;
- l'ouverture en janvier 2011 du tunnel A86 au niveau de Jouy-en-Josas - Pont Colbert va augmenter le trafic automobile à travers la commune ;
- l'OIN de Saclay donne la possibilité à l'État d'autoriser l'urbanisation de 600 à 1 000 ha de terres du plateau de Saclay actuellement agricoles (source "recensement agricole de 2000" et "mode d'occupation des sols de 2003") ;

- l'implantation des nouvelles gares prévues dans le projet du Grand Paris permettra une urbanisation intensive additionnelle aux prévisions actuelles pour le campus de Paris-Saclay (+11 000 personnes dès 2011 et + 25 000 personnes en 2025, soit 56 % de plus qu'aujourd'hui) ;
- Selon notre analyse des projets Arc Express et Grand Paris rien n'est prévu pour résoudre les problèmes actuels de transport qui touchent notre commune et qui ne feront que croître. Ces projets n'incluent ni la modernisation des RER B et C, ni la création de liaisons Nord-Sud couvrant la zone de Vélizy (Tram 6) au Sud du plateau de Saclay (RER B). Cette contribution a pour objectif de faire-valoir notre analyse sur la situation actuelle et future ainsi que nos propositions concernant les projets de transports.

Quel développement pour l'Île-de-France ?

Le projet du Grand Paris, tout comme l'OIN de Saclay, auraient dû faire l'objet d'une évaluation environnementale approfondie et d'une comparaison avec d'autres solutions avant d'être adoptés.

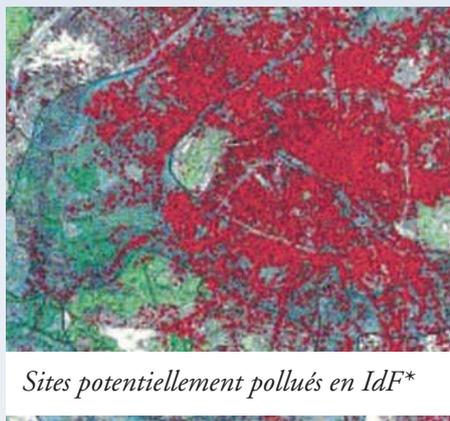
Ces projets se basent sur l'idée qu'il est nécessaire de concentrer encore plus de recherche, d'enseignement, d'emplois et d'habitants en Île-de-France pour être davantage reconnu au niveau mondial...

Cette vision métropolitaine, qui semble sous-jacente au projet du Grand Paris, fondée sur un gonflement sans mesure de l'agglomération parisienne, n'est-elle pas dépassée alors que la réalité des dynamiques de développement technologique et économique se fonde de plus en plus sur une logique de « métropolisation en réseau » intégrant les grands pôles urbains français, voire européens ?

N'y a-t-il pas en France des pôles de compétitivité répartis sur plusieurs régions comme par exemple Pôle Mov'eo sur Basse-Normandie, Haute-Normandie et Île-de-France ? Pourquoi aller à l'encontre de la décentralisation commencée il y a 30 ans et priver les autres régions d'un développement souhaitable et durable ?

La région Île-de-France est actuellement saturée et ses habitants la quittent ou tentent de la quitter à cause d'un niveau de qualité de vie insuffisant et inférieur au reste de la France.

C'est donc par une réelle amélioration de la qualité de vie que l'on pourra maintenir une dynamique économique en Île-de-France en la rendant attrayante pour ses habitants et pour les investisseurs.



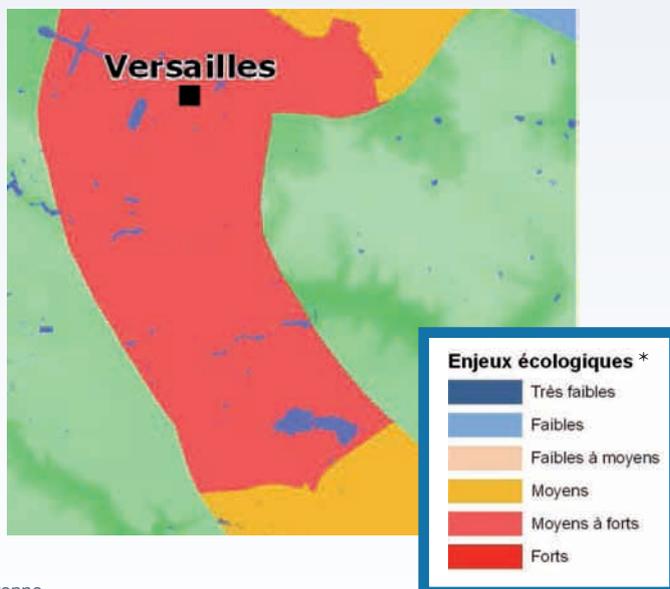
« Pour pouvoir aimer “son territoire”, il faudra d'abord qu'il soit rendu habitable et non circulaire »

Ivan ILLICH

Indispensable préservation de la qualité de vie et de l'environnement.

La préservation de l'environnement de la vallée de la Bièvre, du plateau de Saclay et de son agriculture correspond à un réel enjeu de développement durable pour les 3 raisons suivantes :

- nécessité de freiner l'étalement urbain en ménageant des zones vertes protégées qui constituent des poumons pour l'Île-de-France et qui limitent les nuisances et pollutions liées à la surdensification,
- nécessité de développer des activités agricoles de proximité pour répondre aux besoins de la région et assurer sa sécurité alimentaire tout en réduisant les dépenses énergétiques,
- nécessité de préserver des paysages agréables qui contribuent à une réelle qualité de vie et valorisent la région.



* Illustrations issues du document "atlas_cartographique_etat_initial_environnement.pdf" faisant partie du dossier du Grand Paris soumis à la consultation.

Problèmes actuels de déplacements

Jouy-en-Josas est desservie uniquement par la ligne Versailles – Massy du RER C.

Cette ligne est peu fiable, la fréquence des RER y est faible aux heures de pointe et très faible en dehors de ces heures (1 RER toutes les ½ h à partir de 19 h 30).

Les destinations Nord ou Sud, par rapport à Jouy-en-Josas, ne peuvent être atteintes qu'en passant par l'Ouest (Versailles) ou l'Est (Massy) où les interconnexions sont actuellement peu efficaces (ligne SNCF vers La Défense, RER B...).

La desserte ferrée de Jouy-en-Josas nécessiterait donc une amélioration notable pour répondre aux attentes des usagers.

- Concernant le transport routier, la commune subit un trafic de transit très important. Ce trafic sature le réseau de la commune et bloque ceux qui ont à y être, qu'ils soient en voiture ou en bus. La cause actuelle de ce transit est l'insuffisance du réseau routier Nord-Sud alentour qui se résume à la RN118 et le manque de transport en commun satisfaisant entre le Nord et le Sud (Vélizy – Saclay). L'ouverture du tunnel A86 à l'entrée de Jouy-en-Josas et l'urbanisation en cours du plateau de Saclay vont encore aggraver la situation actuelle.

Un report important de ce trafic routier vers des solutions efficaces de transport en commun Nord-Sud doit donc être étudié et mis en place d'urgence.



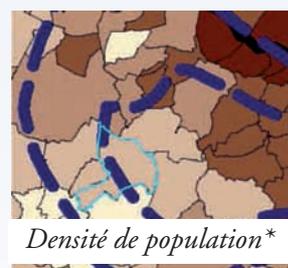
Solutions proposées par les projets Arc Express et Grand Paris

Le projet Arc Express ne concerne pas, en l'état actuel, directement notre commune. Cependant, le Contrat de Projets État-Région 2007-2013 en cours d'exécution prévoit l'amélioration du réseau existant et son futur maillage.

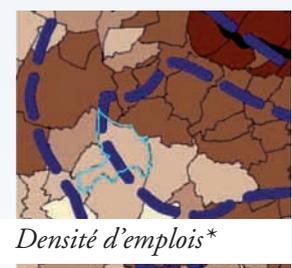
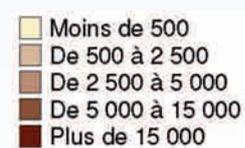
- Le projet du Grand Paris ne propose aucune solution pour répondre aux problèmes de transport Nord-Sud du plateau de Saclay. De plus, en prévoyant un métro automatique dans une zone peu dense en habitants et en emplois (entre Versailles et Massy) et de surcroît à vocation agricole, il fait peser une menace d'urbanisation galopante en ces lieux. Cette urbanisation accroîtra le problème des liaisons Nord-Sud sur notre territoire sans aucunement le traiter.

D'une façon générale ce projet, qui augmentera les surfaces urbanisées de façon dense, engendrera « mécaniquement » l'étalement urbain périphérique car tous les employés de ces nouvelles zones ne pourront se loger sur place. Le problème global des transports restera donc entier. L'avis de l'Autorité environnementale met en évidence que l'impact du projet sur la diminution du transport routier sera, au mieux, très faible et que la diminution des pollutions sera marginale.

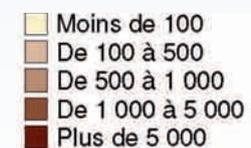
Malgré l'intérêt réel que représente le projet d'aménagement des transports sur le territoire, l'économie globale du projet laisse à penser qu'il se fera au détriment d'autres projets identifiés comme nécessaires et opportuns. En ce sens, la partie sud du métro entre Versailles et Massy n'apparaît pas nécessaire.



Densité de population*



Densité d'emplois*



« Citoyens de Jouy-en-Josas » demande :

- le respect par l'État du classement de la vallée de la Bièvre et la pérennisation de l'agriculture sur le plateau de Saclay par la sanctuarisation de plus de 2 300 ha de Surfaces Agricoles Utiles (SAU) ;
- un RER C rénové et fiabilisé. Avec une fréquence augmentée dans une plage horaire élargie, il devra permettre de rejoindre Saint-Quentin-en-Yvelines sans changement en desservant la gare de Versailles interconnectée au futur métro ;
- un RER B bénéficiant des mêmes aménagements dans sa partie Sud que ceux en cours pour sa partie Nord afin de le rendre plus performant et fiable ;
- la réalisation de la partie Polytechnique – Saint-Quentin-en-Yvelines du TCSP Massy - SQY, afin de desservir les actuels et futurs établissements prévus par le cluster scientifique *via* le Christ de Saclay et le plateau ;
- l'abandon de la partie sud de la boucle du métro passant par le plateau de Saclay (non justifiée d'un point de vue économique et non souhaitable au niveau environnemental) ;
- la mise en place d'une liaison de transport en commun (TCSP) Nord-Sud, le long de la RN118, desservant Vélizy et Saclay, avant la poursuite de tout développement sur le plateau de Saclay en prévoyant des aménagements qui puissent supprimer les nuisances pour les riverains (en particulier dans la cuvette de la Bièvre) ;
- la mise en œuvre, après étude, d'une solution de transport Nord-Sud répondant aux besoins de Jouy-en-Josas et de la desserte de l'INRA et d'HEC tout en respectant les zones classées.

